



MAITRISE UNIVERSITAIRE EN FRANÇAIS LANGUE ETRANGÈRE

PRÉSENTATION

La discipline « Français langue étrangère » (FLE) vise à développer des outils d'analyse de la langue française, de ses usages sociaux, de ses idéologies et de ses modalités d'acquisition. Une telle démarche implique :

- le développement de moyens techniques et critiques de description de la langue et de l'interaction ;
- une approche des valeurs et statuts du français dans différentes aires sociales et en contact avec d'autres langues ;
- une approche du français en acquisition, avec une réflexion sur les incidences didactiques ;
- une approche de l'interculturalité et de la littérature en situation de contact.

La maîtrise FLE (90 crédits ECTS) implique 3 modules obligatoires et 2 modules à option, ainsi que la rédaction d'un travail de mémoire. Elle vise à développer des outils fins d'analyse de l'interaction verbale en classe, des courants majeurs en didactique du FLE, des processus d'acquisition et de construction des savoirs, ainsi que des questions linguistiques et sociolinguistiques.

Le programme de maîtrise FLE s'adresse aux étudiant-es ayant obtenu au moins 48 crédits ECTS en FLE, en linguistique générale ou appliquée, en linguistique française, en didactique des langues étrangères et/ou dans un domaine équivalent. Sinon, un rattrapage est possible dans le cadre du programme de BA (Baccalauréat universitaire) en FLE.

La maîtrise FLE prépare notamment à l'enseignement du français langue étrangère (dans les classes d'accueil ou dans les écoles privées par exemple), ainsi qu'à la recherche en linguistique appliquée ou en didactique des langues étrangères.

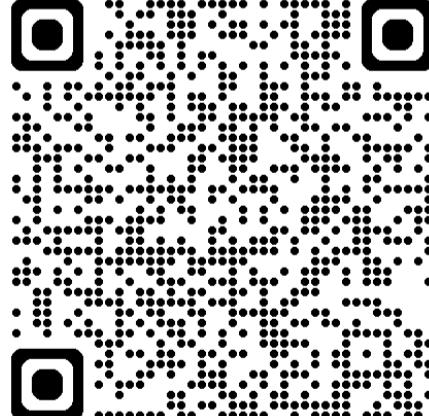
ORGANISATION

MA1	MA2	MA3
<p>Interactions et discours en classe</p> <p>Cours-séminaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A - 34M1038 <i>Analyse linguistique de l'interaction en classe</i> ➤ P - 34M1085 <i>Analyse du discours et enseignement des langues</i> <p>+ Travaux pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A - 34M1084 <i>Méthodes de recueil et d'analyse des données</i> ➤ P - 34M1086 <i>Méthodes en analyse du discours</i> 	<p>Approfondissement et outils en didactique du FLE</p> <p>Cours-séminaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A - 34M1105 <i>Des approches communicatives à la perspective actionnelle</i> <p>+ choisir 2 parmi les 3 séminaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A - 32M1121 <i>Du savoir savant au savoir enseigné : enjeux et formes de la transposition didactique en FLE</i> ➤ P - 34M1107 <i>Analyse de pratiques didactiques : le cas de l'enseignement de l'oral en FLE</i> ➤ P - 34M1108 <i>Techniques et supports motivants : chansons, images et contes</i> 	<p>Cours-séminaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A - 34M1087 <i>Typologie des langues et acquisition</i> ➤ A - 34M1089 <i>Acquisition phonologique et contact de langues</i> <p>+ Travaux pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A - 34M1088 <i>Structures linguistiques et acquisition : méthodes et outils d'analyse</i> ➤ A - 34M1090 <i>Méthodes expérimentales et outils d'analyse des données</i>
<p>Evaluation : Examen oral et 1 attestation Examen oral de 30 min sur les 2 cours-séminaires + 1 attestation</p>	<p>Evaluation : Examen écrit + 2 attestations Examen écrit de 2h sur le cours-séminaire + 2 attestations (1 travail et 1 participation) dans les 2 séminaires suivis</p>	<p>Evaluation : Examen écrit + 1 attestation Examen écrit de 4h sur les 2 cours-séminaires + 1 attestation portant sur les 2 TPs</p>

[Règlement d'études de l'ELCF](#)



[Plan d'études du MA FLE](#)



[Calendrier académique](#)



Horaire académique

L'heure académique genevoise commence au quart et s'achève à l'heure juste. Les enseignements sur deux périodes sont généralement groupés. Une fréquentation régulière des enseignements est attendue.

DES ÉTUDES

Modules à option		Mémoire
MA4	MA5	
Littérature, langue et interculturalité Cours-séminaire : ➤ A – 34M1075 <i>Regards sur l'interculturalité</i> + Séminaire : ➤ P – 34A0167 <i>Les Nouveaux Mondes en textes et images : la collection de Bry</i>	Représentations, idéologies et plurilinguisme Cours-séminaire : ➤ P – 34M1112 <i>Approches des représentations sociales en linguistique</i> + Travaux pratiques : ➤ P - 34M1114 <i>Outils pour l'étude linguistique des représentations sociales</i> + choisir 1 parmi les 2 séminaires suivants : ➤ A – 34M1116 <i>Plurilinguisme et positionnements identitaires</i> ➤ P – 34M1113 <i>Représentations des normes, insécurité linguistique et hypercorrection</i>	Atelier (non-crédité, exclusivement pour les étudiant-es en MA FLE) : ➤ Annuel – 34M1117 <i>Initiation à la recherche dans le cadre d'un mémoire</i>
Evaluation : Travail écrit noté et 1 attestation Travail écrit noté (environ 30'000 signes hors bibliographie) + 1 attestation dans le séminaire suivi	Evaluation : Examen oral et 1 attestation Examen oral de 30 min sur le cours et les travaux pratiques + 1 attestation dans le séminaire suivi	Evaluation : Travail personnel d'environ 60 à 80 pages (120'000 à 160'000 signes, sans les annexes éventuelles), qui fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut choisir un ou deux modules supplémentaires en français langue étrangère. Par ailleurs, il/elle a la possibilité de faire valoir des enseignements obtenus à hauteur de 12 crédits à la FPSE dans des domaines tels que : interculturalité, cultures scolaires, modes de socialisation langagière.

Modules offerts aux étudiant-es d'autres disciplines :

Les modules suivants sont particulièrement pertinents pour des études en langues modernes et en linguistique et sont ouverts aux étudiant-es d'autres disciplines : MA1, MA2, MA4 et MA5.

[Horaires et descriptifs des cours](#) :



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Examens

L'inscription aux cours et aux examens se fait obligatoirement par chaque étudiant-e en ligne aux dates indiquées sur le site de l'ELCF ou de la faculté des lettres.

Elle n'est prise en considération que si l'étudiant-e remplit les conditions d'immatriculation de l'Université de Genève. Elle est soumise également aux conditions d'accès aux examens fixées par les enseignant-es pour certains de leurs enseignements.

Elle est ferme et a valeur d'engagement. Toute modification, ou retrait dûment justifié, doit être signalée par écrit au service des examens de la faculté des lettres.

L'étudiant-e inscrit-e aux examens qui ne se présentera pas aux épreuves (absence) subira un échec (note « 0 »). Ceci est aussi valable pour les étudiant-es soumis-es aux contrôles continus. Aucune dérogation ne sera admise, sauf en cas de force majeure. En cas de maladie, le/la candidat-e doit avertir immédiatement le service des examens de la faculté des lettres et faire parvenir un certificat médical au plus tard dans les 3 jours. Un certificat médical présenté après avoir passé l'examen ne pourra pas annuler la note obtenue.

Autres informations utiles

Association des Etudiant-es de Français Langue Etrangère : www.facebook.com/aefle.ch et aefle@unige.ch

Pour toute communication concernant leurs études, les étudiant-es sont prié-es d'utiliser exclusivement leur adresse universitaire (xxx@etu.unige.ch).

Horaires de réception (à vérifier sur notre site, susceptibles de changer en cours d'année)

Lundi	14h - 16h
Mercredi	14h - 16h
Jeudi	11h - 13h

Directrice et Conseillère académique

Isabelle Racine - Isabelle.Racine@unige.ch (reçoit sur rendez-vous uniquement)

Vie de campus

Pour toute information concernant vos études (immatriculation, paiement de taxes, demande de congé, abandon d'études, changement de faculté, sport et culture, aide financière, santé, besoins particuliers, ...) veuillez-vous rendre sur : <https://vie-de-campus.unige.ch/> ou/et télécharger l'application UNIGE <http://www.unige.ch/mobile/>